

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, [cliquez-ici](#)



## La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N° 32 - 24 Mars 2011

# Trois mois supplémentaires pour signer les contrats EHPAD

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, vient d'accorder un sursis de trois mois pour la signature des contrats types concernant l'intervention des médecins et des masseurs-kinésithérapeutes en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Le ministre qui ne remettra pas en cause ces contrats, ne veut pas non plus faire du 1er avril une date couperet. C'est pourquoi il « souhaite qu'un premier bilan soit réalisé au **30 juin 2011** compte tenu de la progressivité de la mise en place de ces contrats. » Rappelons que le Conseil national de l'Ordre avait contesté les textes régissant ces contrats par le biais d'un recours gracieux auprès du Ministre. Il estimait en effet qu'ils remettaient en cause un principe fondamental : le respect du libre choix de son praticien par le patient.

En attendant un arbitrage ministériel concernant ce recours, le Conseil national de l'Ordre renouvelle sa recommandation de ne pas signer ces contrats pour l'instant.



Contact : [communication@ordremk.fr](mailto:communication@ordremk.fr)

Rédaction : Franck GOUGEON

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

Webmaster : Claude ANSQUER

Graphisme : éma TRESARRIEU